



Rémunération journalière Officiels Coupe Québec - Saison 14

Juges

A) Différents postes disponibles	
	Président.e du jury : allocations B)
Coupe Qc D2 (sans juge en chef)	225\$/jour
Coupe Qc D1	250\$/jour
Championnat Provincial D1	300\$/jour
	Juge en chef : allocations B)
Coupe Qc D1	200\$/jour
Championnat Provincial D1	225\$/jour
	Apprenti juge en chef : allocations C)
	bénévole
	Juges de bloc/difficulté : allocations C)
	Bénévole 16 ans et plus
	Assistants.es juges de bloc/difficulté : allocations C)
	Bénévole 14 ans et plus

B) Autres allocations officiels rémunérés

Dédommagements applicables en fonction de la distance (à plus d'une heure du lieu de résidence)

1. Hébergement payé par la FQME
2. Déplacement : (nbre de km à l'aller x 0.45\$) à ajouter sur la facture.

Nourriture fournie le jour de l'événement (pour l'ensemble des officiels présents)

1. Demi-journée : un repas inclus (dîner ou souper)
2. Journée complète : deux repas inclus (dîner et souper)
3. Station de collations peut être également incluse à l'occasion



C) *Autres allocations officiels bénévoles*

Nourriture fournie le jour de l'événement (pour l'ensemble des officiels présents)

1. Demi-journée : un repas inclus (dîner ou souper)
2. Journée complète : deux repas inclus (dîner et souper)
3. Station de collations peut être également incluse à l'occasion

Appliquer pour être juge pour la Saison 14

Le/la président.e du jury assure la mise en place et le respect des règlements de compétition.

Le/la chef juge coordonne la formation et l'encadrement de l'équipe des juges.

Formulaire d'application pour toute **nouvelle candidature seulement** :

<https://forms.gle/R9q25YtTMDcVazji6>

Exigences positions rémunérées seulement:

- 1 - Doit **être membre FQME** adhésion annuelle : <https://fqme.qc.ca/adherer/>
- 2 – Doit tenir une **licence d'officiel** FQME : <https://www.eventbrite.com/e/407454546517>

Licences officiels rémunérés

30,00 CAS

Licence de compétition obligatoire pour les officiels occupants ces postes :

Président.e du jury;

Juge en chef;

Formateur.trice assureur.euse 1^{er} de cordée;

Assureur.euse en chef 1^{er} de cordée;

Ouvreur.euse en chef;

Assistant.e ouvrier.euse en chef;

Ouvreur.euse.

[Afficher moins](#)

- 3 – Doit suivre une **formation obligatoire de 1^{er} de cordée en compétition** avant la date de la compétition. Les informations seront communiquées directement auprès des officiels inscrits aux événements.



Fédération
québécoise
de la montagne
et de l'escalade



4 – Doit prendre connaissance des documents suivants :

- Politique en matière de protection de l'intégrité https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2021/01/Politique-en-mati%C3%A8re-de-protection-de-lint%C3%A9grit%C3%A9_FQME.pdf
- Règlements Coupe Qc <https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/Coupe-Quebec-SAE-Regles-de-competition-V11.pdf>
- Protocole de retour de commotion cérébrale en escalade https://fqme.qc.ca/wp-content/uploads/2021/04/Athl%C3%A8tes_protocole-de-gestion-des-commotions_V2.pdf